

Luxembourg, le 21 octobre 2020

AVIS

concernant un aveu de faillite pour un commerçant en nom personnel

Pour pouvoir être déclaré en état de faillite, il faut être commerçant ou bien avoir été commerçant dans les six mois antérieurs à la déclaration de faillite ; ne peut plus être déclaré en état de faillite le commerçant qui depuis plus de six mois a cessé tout commerce (voir : Cour, 17 février 1876, 1, 199 ; Cour 28 janvier 1887, 3, 145).

Il appartient au créancier qui poursuit la déclaration de faillite de son débiteur d'apporter cette preuve (voir : NOVELLES, 3^e éd., T IV, n° 35, p. 12).

L'art. 441 du Code de Commerce prévoit que le failli joindra à son aveu le bilan de ses affaires ou une note indiquant les motifs qui l'empêcheraient de le déposer ainsi que les livres prescrits par les art.9 à 11 du Code de Commerce .

Le bilan contiendra l'énumération et l'évaluation de tous les biens mobiliers et immobiliers du débiteur, l'état des dettes actives et passives, le tableau des profits et pertes, le tableau des dépenses; il devra être certifié véritable, daté et signé par le débiteur.

Pièces à fournir en double exemplaire :

- La copie d'une pièce d'identité du représentant légal ou du commerçant déclarant
- Preuve de commerçant ; (copie dernière facture)
- Un extrait récent d'inscription au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg
- Comptes annuels du dernier exercice
- Situation de trésorerie de **moins d'un mois**
 - le dernier extrait de l'Administration de l'enregistrement et des domaines
 - le dernier extrait du Centre commun de la sécurité sociale
 - le dernier extrait de l'Administration des contributions directes
 - montants dus aux créanciers chirographaires dont fournisseurs
 - montants dus aux banques
 - loyers impayés
- Nombre de salariés
 - salaires impayés
 - liste avec les noms et adresses des salariés
- Inventaire des biens
 - biens immobiliers, fonds de commerce, mobilier, matériel
 - véhicules
 - stocks
 - créances sur clients, autres créances, disponibilités en banque et en caisse

Veillez prendre un **rendez-vous** s.v.p., Merci.